



INTERVIEW AVEC THÉRÈSE CUTTELOD, DIRECTRICE D'ESPAS



Une nouvelle association pour lutter contre les abus sexuels:

En mai dernier, Familles Solidaires et Faire le Pas se sont regroupées sous le nom d'ESPAS - Espace de soutien et de prévention pour les personnes confrontés aux abus sexuels. Actives dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg, ces deux associations ont uni leurs forces pour des raisons organisationnelles, mais aussi pour clarifier leurs rôles dans le réseau romand. Thérèse Cuttelod, à la tête de la nouvelle entité, nous parle de la genèse de ce regroupement, et pose son regard sur les réponses actuelles face aux abus sexuels. Nous avons également profité de son ancienne casquette de chercheuse d'Optimus 2, pour discuter de la 3e phase tout juste débutée.



*D'où l'idée d'un regroupement entre **Faire le Pas** et **Familles Solidaires** a-t-elle émergée?*

La réflexion autour d'un rapprochement entre ces deux associations nous a été suggérée par le Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) et le Service de protection de la jeunesse (SPJ) de l'Etat de Vaud. Nous partageons déjà les mêmes locaux et nos missions étaient très proches, nous réunir faisait donc tout à fait sens. Aussi, toutes deux ont observé une forte croissance au cours de ces dernières années et le passage d'une structure de petite taille vers une organisation de plus grande envergure, n'est pas évident. Regrouper nos deux associations est ainsi une manière d'unir nos forces d'un point de vue organisationnel, mais aussi de clarifier les rôles dans le réseau. Même si Familles Solidaires s'adressait aux enfants et aux adolescents ainsi qu'à leurs parents, et Faire le Pas aux adultes, il y avait parfois confusion sur qui faisait quoi, et vers qui s'adresser dans quel cas.

Quelles sont les nouveautés amenées avec la création d'ESPAS?

Ce qui va surtout changer, c'est la charte graphique. Les prestations vont pour le moment être maintenues telles quelles. Nous avons regroupé nos deux missions, ce qui permet une belle complémentarité entre les offres préexistantes. Nous pouvons maintenant proposer un accompagnement aux personnes ayant subi des abus sexuels, quelle que soit la période de leur vie, et ce, dès l'âge de 3 ans. Nous continuons également de suivre les jeunes auteurs de violences sexuelles et leurs familles, qui nous sont adressés par la justice. Nos prises en charge continueront à être adaptées aux spécificités et besoins de chaque situation, à travers des suivis familiaux, individuels et de groupe, et pour les plus jeunes la thérapie par le jeu et l'art-thérapie. Le challenge se situe surtout dans la création d'un nouvel esprit d'équipe, condition sine qua non pour pouvoir travailler dans les meilleures circonstances possibles autour d'une thématique aussi difficile. ESPAS réunit tout de même 25 professionnels à des pourcentages variables, sur 3 cantons.

Vos antennes fribourgeoise et valaisanne vont-elles se développer?

Nous développons nos activités uniquement sur demande du canton d'accueil. L'extension de notre offre, qui se limite actuellement aux adultes victimes d'abus à Fribourg, n'est donc pas à l'ordre du jour. De même pour l'antenne valaisanne, où nous continuons de proposer un soutien psychologique pour les enfants et les adultes ayant subi des abus sexuels, ainsi que pour les adolescents ayant commis des actes d'ordre sexuel.

Quelles évolutions observez-vous dans le domaine des maltraitances sexuelles, depuis que vous y êtes impliquée?

De mon point de vue, la problématique des adolescents auteurs d'abus sexuels prend une place croissante dans la conscience professionnelle. Est-ce un phénomène nouveau ? Je ne le pense pas. Mais des actes qui, auparavant, n'étaient pas perçus comme étant de la violence sexuelle, le sont davantage aujourd'hui. Je suis également frappée par le fait que ce sont quasiment toujours des garçons qui sont mis en cause dans ce domaine. Bien que les actes perpétrés par des filles sont effectivement plus rares, je pense aussi que cet aspect reste tabou et inconcevable. Ainsi, des actes qui sont considérés comme des abus sexuels s'ils sont commis par un garçon, ne le seront peut-être pas s'ils sont commis par une fille. Par ailleurs, je constate l'importance de la cristallisation des traumatismes au fil des années. Plus l'on réagit vite, plus la réactivation des ressources et le retour vers une vie d'enfant est rapide. En revanche, chez des adultes qui ont gardé le secret de maltraitances durant parfois des décennies, l'emprise des violences et leurs séquelles sont beaucoup plus importantes. Notamment parce que la personne n'a pas fait l'expérience d'une relation réparatrice, en étant vue et entendue en tant qu'enfant. Le poids du silence peut alors devenir dévastateur.

Pourquoi, à votre avis, focalise-t-on tant l'attention sur les jeunes auteurs de violences de nos jours?

Ce phénomène, qui n'est pas uniquement lié à la maltraitance sexuelle, est à mon avis le reflet de changements dans nos modèles éducatifs et dans notre structure familiale. En tant que parent, nous inculquons très tôt à nos enfants leurs droits, ce qui est très positif. Mais dans un contexte plus permissif, fixer des limites est devenu plus compliqué, même en cas de bêtise mineure. En bienveillance, il faut être plus créatif que dans un modèle autoritaire, où la discussion est souvent exclue. Lorsque les limites deviennent moins claires, la sexualité est l'un des domaines où il peut y avoir des dérapages, en particulier à l'adolescence avec la puberté. Ensuite, dans le cadre du suivi des auteurs, on remarque que la grande majorité de ces jeunes ont vécu eux-mêmes des maltraitances, parfois d'ordre sexuel, mais pas seulement. Même si cela n'excuse en rien leurs actes, ceux-ci expriment une grande souffrance et sont le reflet d'une histoire de vie extrêmement douloureuse. Dans ces cas-là, une prise en charge familiale est alors essentielle. Ce qui est accepté par la majorité des parents, d'ailleurs.

Comment la prévention des abus sexuels devrait-elle être orientée?

La prévention ne devrait pas se focaliser uniquement sur les abus sexuels. Plus largement, nous devrions travailler avec les enfants et les jeunes sur le droit de dire non, sur comment se faire respecter et comment appeler à l'aide. En abordant la thématique par des thèmes tels que la menace ou le chantage affectif, les jeunes arrivent mieux à se projeter dans le rôle de l'auteur ou de la victime, et d'initier une réflexion personnelle à ce sujet. Si l'on commence par des actes dramatiques tels que les abus sexuels, il est beaucoup plus difficile pour eux d'endosser le rôle de l'auteur. De manière générale, je trouve qu'en matière de sexualité, les jeunes ont de la peine à distinguer clairement ce qu'ils estiment acceptable ou non, et comment le faire savoir à l'autre.

Quels seront les apports, pour votre pratique, de la base de données sur les mauvais traitements, développée actuellement dans le cadre d'Optimus 3?

D'abord, je trouve utile de pouvoir comparer les chiffres connus, par exemple grâce à l'enquête de prévalence réalisée dans le cadre d'Optimus 1 ou à la littérature internationale, avec le nombre de cas traités par les différents organismes de protection de l'enfance. Parvient-on, grâce aux structures mises en place, à toucher au moins les cas les plus graves ? C'est une information dont nous ne disposons pas actuellement. Ensuite, cette étude permettra de mettre en évidence la diversité des réseaux en Suisse, ce qui est à la fois une opportunité et une difficulté. Il sera intéressant d'observer comment les variations structurelles d'un canton à l'autre influencent le « visage » de la maltraitance. Finalement, dans la continuité de la cartographie réalisée au cours d'Optimus 2, qui fournit une vision schématisée du réseau dans chaque canton, il serait utile de savoir vers qui se tourner en cas de suspicions de maltraitance et quelles sont les démarches à entreprendre pour effectuer un signalement dans chaque canton. Ne pas trouver ces informations peut être un frein important.